

## REPRISE ET CONTRÔLE DE MARCHANDISE



## Reprise de marchandises

- Tout retour de marchandise doit être effectué dans les 12 semaines suivant la réception des marchandises et doit être accompagné de la facture ou du bon de livraison et de photos. (via le formulaire retour).
- L'emballage et le matériel doivent être en parfait état.
- Les retours suite à une erreur de notre part ou à un matériel reçu défectueux seront remboursés totalement.
- Les autres retours seront remboursés avec une réduction de valeur de 5% (avec un minimum de 20€) couvrant les frais de dossier et de gestion. Dans ce cas, vous renvoyez les marchandises à vos frais ou nous organisons le retour pour vous au prix de 40€ la palette et 30€ le colis.
- Les pièces spéciales ou hors stock ne seront ni reprises ni échangées.

## Contrôle de marchandise

- Nous vous invitons à contrôler vos colis dès leur arrivée.
- Sur le CMR (lettre de voiture que le transporteur vous fait signer pour réception), il est impératif de mentionner avec précision tout dommage constaté lors de la livraison. Si cette démarche n'a pas été effectuée, aucun retour de marchandise endommagée ne sera accepté.

## Un problème avec votre accumulateur thermique?\*

Nous organisons volontiers le retour.

- 1- Remplacement de l'article avec facturation à 60 jours fin de mois de la nouvelle pièce.
- 2- Retour de la marchandise chez le fournisseur pour analyse technique.
- **3-** Selon le rapport du fournisseur, nous créditerons la facture de remplacement pour toutes non conformités d'usine, dans tous les autres cas la facture nous sera redevable.



<sup>\*</sup> Uniquement valable pour les accumulateurs thermiques et vases d'expansion.